

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DIONS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Octobre 2016

Le vingt et un Octobre de l'an deux mil seize, à vingt heures trente-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Dions s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Le Maire, Jean VERDALLE, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents :

AUBONNET Julien, BOUCOIRAN Jérôme, BOURDON Bernard, CHABERT Patrick, DESANLIS Charles, FRICON Marceau, GIBERT Marc, RAYMOND Nicole, ROUQUETTE Sébastien, SERODY Jacky, VERDALLE Jean.

Ont donné pouvoir :

MICUCCI Mickael à RAYMOND Nicole, VEDRINES Joffrey à VERDALLE Jean.

Absents : FOURNIOL Madeleine, VINCENT André.

Secrétaire de séance : ROUQUETTE Sébastien

Début de la séance : 20 heures 35 minutes.

M. Le MAIRE, Jean VERDALLE, remercie Bernard BOURDON d'avoir accepté la délégation à la défense, à la sécurité civile, à la sécurité publique et à la commande publique. L'arrêté signé par la préfecture a été reçu hier (20 oct) à la Mairie de Dions.

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal en date du 2 septembre 2016 :
Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS A PRENDRE :

1. Avenant n° 1 à la convention de la tarification solidaire transport

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 1 Jacky Serody

La délibération est acceptée.

2. Avis sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire (ARS)

Jean VERDALLE propose de voter la mention « pas de connaissances suffisantes dans le domaine de la santé pour donner un avis ».

Pour : 11 Abstention : 1 Jérôme Boucoiran Contre : 0

La délibération est acceptée.

3. Convention de mise à disposition d'un ACFI

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DIONS

Pour : 12

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

Arrivée de Patrick CHABERT qui s'excuse de son retard.

4. Mise à jour des statuts de Nîmes métropole

Le statut de Nîmes Métropole a été modifié conformément à la loi Notre et suite au rattachement de 12 communes de la Leins-Gardonnenque.

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

Remarque : un projet de création d'une police intercommunale est à l'étude par Nîmes métropole pour mise en place à l'horizon 2019..

5. Chemins ruraux : programme des travaux, autorisation donnée au maire de lancer la procédure d'appel d'offres

Le projet ne faisant pas l'unanimité des membres du conseil municipal, M. le MAIRE propose de ne pas voter sur le sujet aujourd'hui. Il demande à ce qu'une commission travaux se réunisse prochainement afin d'en débattre. Ces travaux doivent être votés rapidement (lors du prochain conseil) pour une réalisation lors du 2nd trimestre 2017.

Vote reporté.

6. Aménagement de la place Brot : présentation du projet, engagement à sa réalisation, autorisation donnée au maire de solliciter l'attribution de subventions

Pour : 12

Abstention : 1 Sébastien Rouquette

Contre : 0

7. Compte de gestion du comptable 2015 et affectation des résultats

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

8. Décision modificative au budget de 2016

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

9. Subvention à l'association des parents d'élèves de l'école de Dions

La mairie a reçu une demande de subvention de la nouvelle Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école de Dions dont la présidente est Mme PARENT Judith. Il propose d'attribuer une subvention de 1000 € à l'association à partir du moment où celle-ci sera enregistrée en Préfecture. M. Le MAIRE souhaite aussi que le dossier soit complété par l'association avec un budget détaillé. Vote lors d'un prochain conseil.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE DIONS

INFORMATIONS DIVERSES :

- Création du SIVOM compétence petite enfance, jeunesse...

Le Préfet a signé la création d'un SIVOM ayant compétence sur la petite enfance. La crèche gérée par le SIVU des Meyrannes devrait être intégrée dans ce nouveau syndicat. Les modalités restent à déterminer. Patrick CHABERT fait remarquer que la commune de Dions a énormément avancé sur ce dossier et qu'on peut se féliciter du dénouement prochain de la situation.

- Chemin d'accès au moulin

La Mairie et le représentant du SMGG ont rencontré les deux personnes qui sont concernées pour des échanges de terrains. Les discussions sont en cours. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe d'un échange de m² pour m² sans frais supplémentaires. M. le Maire transmettra à Maître Margall notre position.

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017

M. le Maire annonce une bonne nouvelle sur le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La réunion des Maires de Nîmes Métropole s'est mis d'accord sur le principe d'une taxe de 13 % pour la TEOM (contre 17,8 % pour l'actuelle taxe sur Dions) dès 2017. Cela devrait conduire à une baisse de la TEOM d'environ 61€ par foyer à Dions. La décision finale appartient au conseil communautaire.

- Ecole : commission départementale de sécurité le 4 novembre
- Visite de M. CAUTERET, directeur générale de Nîmes Métropole » le 18 novembre à 10h à la Mairie de Dions.
- Rencontre avec M. VAUTIER, Directeur Eau, Assainissement de Nîmes métropole : date à fixer.
 - Convention Passeport été 2017 : elle sera mise en délibération lorsqu'un document final sera établi
 - Révision des contrats de fournitures et prestations par Patrick CHABERT : cuve à gaz de l'école et changement de prestataire pour une économie d'environ 1 500€ annuel, révision du forfait téléphone, informatique avec orange ; photocopieuse et service informatique.
- MM. DESANLIS et BOURDON ont recensé l'état des différents panneaux d'affichage public : remise en état de certains panneaux et acquisition d'un panneau pour la place de la mairie
- Vernissage de l'exposition permanente des œuvres des artistes dionsois en Mairie : M. le Maire invite les Conseillers Municipaux à participer à un vernissage dans les locaux de la Mairie à titre personnel.
- Travaux à prévoir : mur de l'école du côté de la rue du château, petit parking rue du château (bordure et grillage) muret chemin de la cabane, mur mitoyen avec le terrain de M. et Mme BONNET , mur en pierres de l'allée des écoliers
- Elagage : M. le Maire a pris un arrêté de police. MM. DESANLIS et BOURDON seront chargés des explications aux administrés.

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DIONS

- Travaux de voiries dans Dions : aucun dépassement du montant du marché Colas ne sera accepté.
- Organisation d'une rencontre citoyenne en décembre ou janvier.

Clôture de la séance : 23 heures 30 min

Le Maire,

Jean Verdalle
Jean VERDALLE

Sébastien ROUQUETTE